



**l'oxygène
à la source**

N°072-22

**EXERCICE 2021 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT**

**Extrait
des délibérations
du Comité Syndical
Séance du 4 avril 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le quatre avril à dix heures trente, le Comité du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, dûment convoqué en date du 28 mars 2022, s'est réuni au siège du SILA, sous la présidence de Pierre BRUYERE.

ETAIENT PRESENTS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND ANNECY

Mmes, MM. Jean-Pascal ALBRAN, Michel BEAL, Pierre BRUYERE, Anthony GRANGER, Gérard GRANGER, Fabienne GREBERT, Adrien GUILMAIN, Georges HIERSO, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Philippe MANDEREAU, Christian MARTINOD, Philippe MONMONT, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

MM. Jacques DALEX, Philippe PRUD'HOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES

MM. Pierre BARRUCAND, Sébastien BRIAND

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

M. Guy DEMOLIS

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER & USSÉS

Mme, M. Roger DALLEVET, Séverine MUGNIER

COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

Mme, MM. Roland LOMBARD, Colette BELLEMIN, Cédric VERNEY

COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE

Mme, M. Jean-Yves MÂCHARD, Florence POZZO

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES

Mmes, MM. François ASTORG, Franck BOGEY, Sandrine DALL'AGLIO, Gilles FRANCOIS, Pierre GEAY, Michel HAUET, Frédérique LARDET, Christina MALAPLATE, Benjamin MARIAS, Olivier MOUZIN, Magali MUGNIER, Eric PEUGNIEZ, Christophe PONCET, Sylvain STIHLE, Gilles VIVIAN, Philippe CHAPPET, André PERRILLAT-AMEDE, Jean-Marc BOUCHET, Julie MONTCOUQUIOL, Yves GUILLOTTE, Serge FABBIAN, Yohann TRANCHANT, Martine VIBERT, Emmanuel GEORGES, Gérard LAMBERT

AVAIENT DONNE POUVOIR

Franck BOGEY à Christian MARTINOD
Gilles FRANCOIS à Guy DEMOLIS
Frédérique LARDET à Patrick LECONTE
Benjamin MARIAS à Fabienne GREBERT
Magali MUGNIER à Pierre BRUYERE
Gilles VIVIAN à Christian ROPHILLE
Julie MONTCOUQUIOL à Guy DEMOLIS
Serge FABBIAN à Roland LOMBARD
Yohann TRANCHANT à Roland LOMBARD
Martine VIBERT à Cédric VERNEY
Emmanuel GEORGES à Jean-Yves MÂCHARD

PARTICIPAIENT EGALEMENT

Mmes et MM. Valérie GUICHARD, DGS, Pascale ABADIE, DGAS, Sonia PAPES, Directeur Financier, Justine BRAMM, Directeur Administration Générale, Armand PAVOUX, Directeur Ressources Humaines et Vie au Travail, Christophe VACHON, Directeur Etudes & Travaux, Damien ZANELLA, Directeur Environnement cycle de l'eau, Camille MARGUIGNOT, Service Assemblées Secrétariat.

EXERCICE 2021 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Exposé du Président,

Le Président donne connaissance des recettes et des dépenses ordonnancées au cours de l'exercice 2021, dont les montants exprimés en euros sont en concordance avec le compte de gestion du Responsable du Service de Gestion Comptable, et indique les montants des restes à réaliser au 31 décembre 2021 :

	Section de fonctionnement		Section d'investissement		
	Budget prévisionnel annuel € HT	Réalisé € HT	Budget prévisionnel annuel € HT	Réalisé € HT	Restes à réaliser € HT
Opérations de l'exercice					
Recettes réalisables	33 385 159,92	36 770 654,50	21 416 627,00	18 351 900,51	4 130 987,00
Résultats N-1 à reporter	14 268 131,56	14 268 131,56	1 536 720,38	1 536 720,38	
Autofinancement			17 005 000,00		
Recettes totales	47 653 291,48	51 038 786,06	39 958 347,38	19 888 620,89	4 130 987,00
Dépenses réalisables	30 648 291,48	27 840 105,11	39 958 347,38	17 492 461,31	10 812 041,49
Résultats N-1 à reporter		0,00		0,00	
Autofinancement	17 005 000,00				
Dépenses totales	47 653 291,48	27 840 105,11	39 958 347,38	17 492 461,31	10 812 041,49
Résultat opérations de l'année		8 930 549,39		859 439,20	-6 681 054,49
Résultat N-1 reporté		14 268 131,56		1 536 720,38	0,00
Résultat cumulé au 31.12.N		23 198 680,95		2 396 159,58	-6 681 054,49

Puis M. LECONTE, Vice-Président, est élu président de séance pour l'approbation du compte administratif. Le Président quitte alors la salle.

Le Comité Syndical, après avis favorable de la Commission des Finances du 21 mars 2022 :

- ✓ VU le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2021,
- ✓ VU les pièces justificatives apportées à l'appui des opérations décrites au Compte Administratif,
- ✓ APRES avoir arrêté le compte de gestion rendu par le Responsable du Service de Gestion Comptable pour l'exercice 2021,
- ✓ CONSIDERANT que le Président du SILA a normalement administré les finances du SILA pendant l'exercice 2021, en ordonnant le recouvrement de toutes les créances et en ne mandatant que les dépenses justifiées et utiles à son bon fonctionnement,

est invité à approuver le Compte Administratif du budget annexe Assainissement de l'exercice 2021 rendu par le Président, ainsi que les restes à réaliser.

Acte reçu à la Préfecture
 Le -7 AVR. 2022
 Affiché le -7 AVR. 2022
 Exécutoire le -7 AVR. 2022
 Le Président,
 Pierre BRUYERE

**- ADOPTÉ -
 à l'unanimité**

... fait conforme
 par délégation,

Pascalie ABADIE
 Directeur Général Adju. Int
 des Services

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SILA dans le délai de 2 mois à compter de son affichage ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date d'affichage ou à compter de la réponse du SILA, si un recours gracieux a été préalablement déposé.